



COMMUNE DE WEMMEL Conseil communal Jeudi 19 avril 2012

Décisions

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : M. Carpriau Bernard, président-échevin, M. Andries Christian, bourgmestre, M. Van Langenhove Marcel, M. Mertens Roger, M. Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, échevins, M. Verhasselt Jan, Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, M. Noltincx Didier, Mme Van Cauwenberghe Fernande, M. Coomans de Brachène Thierry, M. De Visscher Raf, Mme Sarels Jeannine (à partir du point 3), M. Galluccio Roberto, M. Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, M. Verbist Eugène, M. De Lille Robert, Mme Van Baden Lucia, M. Stubbe Alain, M. Mombeek Thierry, Mme Gordts Marleen, conseillers, et Mme De Taeye Katrien, secrétaire

Excusée : Mme Dewell Nathalie

Le président ouvre la séance.

Un point supplémentaire a été ajouté par M. De Lille : motion contre l'extension du ring : ce thème sera traité en point 14.

La secrétaire donne lecture du P.V. de la séance précédente, qui est approuvé par le Conseil A L'UNANIMITE.

SEANCE PUBLIQUE

1. Prise en connaissance – Approbation du compte communal 2010 : il en est pris connaissance.
2. Prise en connaissance – Approbation par la Province du budget 2012 : il en est pris connaissance.
3. Approbation des modifications budgétaires n° 1 et 2 (ordinaire et extraordinaire) du budget 2012 : le président commente ce point. Mme Sarels intègre la séance. Le service ordinaire est approuvé par 13 voix pour, 7 contre (Vander Voorde Herman, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, Mme Gordts Marleen, Mme

Van Baden Lucia) et 2 abstentions (Van Langenhove Marcel, Mme Van der Straeten Monique).

Le service extraordinaire est approuvé par 13 voix pour, 8 contre (Vander Voorde Herman, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, Mme Gordts Marleen, Mme Van Baden Lucia, Mme Van der Straeten Monique) et 1 abstention (Van Langenhove Marcel).

4. Approbation du compte Fabrique d'église Saint-Servais – exercice 2011 : par 18 voix pour et 4 contre (Noltinx Didier, Galluccio Roberto, Verbist Eugène, De Lille Robert).
5. Approbation du compte de l'ASBL Wemmel Sport – exercice 2010 : à la demande de Mme Van Cauwenberghe, un amendement est proposé, à savoir « désigner un expert externe (réviseur d'entreprises) à des fins de conseils au sujet du compte 2010 ». Cet amendement est approuvé par 13 voix pour, 8 contre (Van Langenhove Marcel, Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, Mme Van Baden Lucia) et 1 abstention (Mme Gordts Marleen). Ce point est ajourné par 15 voix pour et 7 contre (Van Langenhove Marcel, Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline).
6. Approbation du compte de l'ASBL Wemmel Sport – exercice 2011 : à la demande de Mme Van Cauwenberghe, un amendement est proposé, à savoir « désigner un expert externe (réviseur d'entreprises) à des fins de conseils au sujet du compte 2011 ». Cet amendement est approuvé par 13 voix pour, 8 contre (Van Langenhove Marcel, Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, Mme Van Baden Lucia) et 1 abstention (Mme Gordts Marleen). Ce point est ajourné par 15 voix pour et 7 contre (Van Langenhove Marcel, Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline).
7. Contrat de service urbanistique : élaboration du « plan d'exécution communal d'urbanisme » : « augmentation sélective du nombre de niveaux » et élaboration d'un nouveau règlement urbanistique communal – Approbation du cahier spécial des charges, estimation et modalités d'adjudication : l'échevin Vander Voorde commente ce point : est approuvé par 21 voix pour et 1 abstention (Mombeek Thierry).
8. Rénovation des installations sanitaires de l'Ecole communale francophone. Approbation de la diminution des coûts, des pénalités et du décompte final : approuvée A L'UNANIMITE.
9. Organisation des classes de neige à l'Ecole communale francophone – Approbation de la modification des modalités d'adjudication : le président commente ce point : est approuvé par 20 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Mme Van Baden Lucia).
10. Dossier : « Marquage routier des routes communales pour une période de 3 ans » – Approbation du cahier spécial des charges, estimation et modalités d'adjudication : l'échevin Mertens commente ce point : est approuvé A L'UNANIMITE.
11. Accord de partenariat : ICT et eGovernment : la secrétaire communale Katrien De Taeye commente ce point : il est décidé de mentionner les compétences au lieu des noms : est approuvé A L'UNANIMITE.
12. Adaptation du règlement en matière d'affichage électoral : le président commente cette proposition : le Conseil propose un amendement à l'article 3 §2 « les autres listes pourront utiliser un panneau commun *par emplacement* ». L'amendement est approuvé A L'UNANIMITE.

Le règlement est approuvé par 12 voix pour, 8 contre (Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, Mme Van Baden Lucia, Mme Gordts Marleen) et 2 abstentions (Van Langenhove Marcel, Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise).

13. Prise en connaissance de la plainte contre la décision du Conseil communal du 1/3/2012 au sujet de « l'organisation d'une journée d'accueil pour les nouveaux habitants » et prise en connaissance des réponses des 22 - 23/3/2012 - 29/3/2012 : le bourgmestre commente ce point : il en est pris connaissance.
14. Motion contre l'extension du ring : le conseiller De Lille commente ce point : l'arrêté est adapté comme suit au cours de la séance :
« Article 1^{er} : Le conseil communal de Wemmel décide de s'opposer par voie de motion à l'extension du ring.
Article 2 : Ordonner au Collège de transmettre la décision du Conseil communal au Gouvernement flamand. »
Ce point est approuvé par 16 voix pour et 6 abstentions (Van Langenhove Marcel, Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Mme Moreau Jacqueline).

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Conseiller Vansteenkiste

Demande à l'échevin Mertens des explications au sujet des entrées et sorties des camions de déménagement dans la Rue de l'Eglise. Autrefois, l'entrée était située sur la Rue Fr. Robbrechts. Il juge la situation dangereuse à présent que les camions de déménagement doivent passer par la Rue de l'Eglise. L'échevin Mertens répond que ce point sera examiné.

Conseillère Van Baden

- Demande si une concertation a été organisée avec les indépendants du centre au sujet de la fermeture des rues pour la course du 22/04. L'échevin Mertens répond que cette course est une initiative annuelle et est dans l'intervalle devenue une tradition.

- Constate que le Jazz combo de l'Académie de musique prévu pour le 13/05 au Hooghuis ne pourra pas avoir lieu. Elle se demande pourquoi le Collège n'a pas donné son autorisation. Une réponse sera formulée par écrit.

Conseiller Noltinx

* Se pose des questions au sujet de la rénovation du parc : il y a des sentiers en mauvais état, un bac à sable qui n'a pas été rempli,...

Quelles démarches concrètes ont été entreprises ?

Quels travaux sont prévus ?

L'échevin Vander Voorde répond qu'une commission Paysages a été créée par voie d'arrêté ministériel et que le bureau d'études Outside a été désigné. Ce bureau a élaboré une proposition

pour les environs de l'église, de l'Académie de musique, du château et du parc. Cette proposition a été exposée au Collège.

Une grande partie des travaux seront subventionnés.

La prochaine étape consiste à expliquer les plans à la population à la fin juin.

* Pose des questions au sujet des cimetières :

-Combien de caveaux sont vides ?

-Combien d'enterrements et combien de crémations dénombre-t-on ?

L'échevin Van Langenhove fera examiner ce point.

*Combien de plantes aborigènes ont été plantées au Beverbos ?

*Combien de nichoirs pour oiseaux ont été installés ?

L'échevin Vander Voorde répond que la Commission Beverbos est en charge de ces aspects et y accorde l'attention requise.

Conseiller Verhasselt

Demande des explications au sujet de la restauration des environs de l'église.

L'échevin Vander Voorde répond que les environs de l'église sont inclus dans le plan de gestion des paysages dont il a été question précédemment.

Conseiller De Lille

Evoque une bourse du logement qui sera organisée au Zandloper au mois de mai. Il s'interroge au sujet du bilinguisme de l'événement.

L'échevin Vander Voorde répond qu'il s'agit d'une initiative de la Province et que ce point a déjà été abordé au sein du Collège. La commune n'y participe pas, seul le CPAS y sera représenté et mettra ses informations à disposition dans les deux langues.

Conseiller Coomans de Brachène

Constata que nombre des nouvelles poubelles installées sont déjà cassées ou ont disparu. L'échevin Vander Voorde répond que de nouvelles poubelles ont été livrées dans l'intervalle mais n'ont pas encore été placées.

Cette liste est disponible pour consultation à la maison communale – Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30, et ce jusqu'au 31 mai 2012.

Wemmel, le 16 mai 2012

Par ordonnance :

La Secrétaire

(s) K. DE TAEYE

Le Président

(s) B. CARPRIAU